



MARS 2023 - N°123



La Gazette Associative

ÉCOLE LOUIS CHAIGNE

SUIVEZ-NOUS !



VENANSALTAISE

Pour cette 3e édition, 535 coureurs soit 143 femmes et 392 hommes se sont inscrits pour courir les 9, 16 km et 23 km. 110 enfants se sont retrouvés au départ des deux courses proposées spécialement pour eux 1 et 2 km.



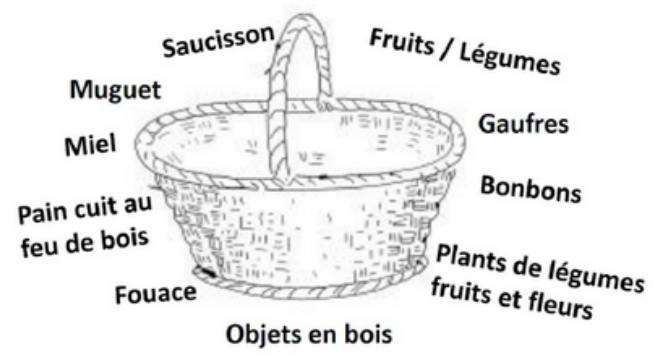
UN GRAND MERCI aux 160 bénévoles et à tous nos partenaires !

Sur chaque inscription aux courses adultes, 1€ est reversé à l'association « À coup de rêves, l'Handi-monde de Mathilde » et avec les dons supplémentaires, nous allons reverser 775 € à l'association de Mathilde.



MARCHE DE PRINTEMPS LUNDI 1ER MAI 2023

De 9h à 12h - Parking devant l'école Louis CHAIGNE
Rue de St André à Venansault



Divers Jeux
en accès libre sur la cour
pour petits et grands



Organisé par la Paroisse et l'école privée Louis Chaigne

CONCOURS PHOTO LAND'ART

Ouvert aux enfants jusqu'au CM2
VOTE sur le marché (de 9h à 11h)

Règlement du concours consultable sur
le site de l'école Louis Chaigne.
INFO : apel.venansault@gmail.com



REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO THEME: LAND'ART



Le concours photo est organisé à l'occasion du Marché de Printemps qui aura lieu le lundi 1er mai 2023 sur le parking devant l'école Louis Chaigne.

Définition du « Land'art » : Une œuvre d'art créée dans la nature et dont les matériaux de base sont des éléments de la nature (bois, terre, pierre, sable, eau, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont en extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle ; ainsi, il ne reste que leur souvenir photographique.

Participants et conditions : Le concours est ouvert gratuitement aux enfants de la maternelle jusqu'au CM2, sous 2 catégories (maternelle-CP // primaires), avec l'autorisation des parents. Chaque enfant participant pourra transmettre 1 seule photographie.

Inscription : Les participants** devront déposer les photos dans une enveloppe fermée, intitulée « Concours photo Marché 1er mai », avant le lundi 24 avril 2023, soit auprès de leur enseignant soit dans la boîte aux lettres de l'école Louis Chaigne.

Organisation :
- Chaque participant devra transmettre une photo de son Land'art, avec l'enfant participant posant à côté de celui-ci. Les parents de l'enfant donnent l'autorisation d'afficher cette photo sur le stand du concours photo, lors du marché du 1er mai. La photo sera restituée à l'enfant à l'issue du marché ou par les enseignants dans les jours suivants.
- Chaque participant devra imprimer sa photographie dans un format standard 10*15cm ou 13*18cm (pas d'envoi photo au format numérique et pas de photo au format plus grand que 13*18cm).
- Au dos de chaque photo, il faudra préciser NOM - PRENOM de l'ENFANT participant, ainsi que sa classe et une adresse email.

Vote :
- Les gagnants de chaque catégorie (maternelle-CP // primaires) seront sélectionnés en fonction de 2 critères : respect du thème + enfant posant à côté de sa création et originalité.
- Le jury du concours sera composé des visiteurs présents sur le marché du 1er mai entre 9h et 11h. Il seules bulletins de vote autorisés par personne à mettre dans l'urne sur le stand dédié au concours photo. Le dépouillement des bulletins se fera à 11h15 par 2 membres de l'association des parents d'élèves.

Prix : La remise des prix se fera à 12h00. Un prix sera remis au 1er premier lauréat* de chaque catégorie.

* Les gagnants subiront, par avance et sans contrepartie financière, APEL à diffuser à l'attention de leur nom ou photographique du Land'art. La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement. Tout recours sera expressément soumis à l'application souveraine des organisateurs. Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et Libertés ».
** Les participants seront informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de ce concours sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Néanmoins, les participants disposent d'un droit d'accès et de modification ou de suppression des données les concernant, en contactant : APEL Venansault 9 rue de Saint André 85190 Venansault.

9 rue de St André
85190 VENANSAULT
e-mail : apel.venansault@gmail.com

Appel à bénévoles pour les stands du Marché du 1er mai !
lien => [appel à bénévoles 1er mai 2023](#)

AGENDA - SAVE THE DATE !

- 01/04/2023: Matinée travaux / Photos de famille
- 01/05/2023: Marché du 1er mai
- 13/05/2023: Matinée école
- 25/06/2023: Kermesse
- 08/07/2023: Matinée travaux

